

# COMMUNE DE FREBUANS

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2017

Le 30 novembre 2017 à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, sous la présidence de Paulette MARANO, Maire de la Commune.

Présents : Mmes Paulette MARANO, Joceline BROISSIAT, Lucette DOUSSOT, Pauline JOUFFROY.

Mrs Eric BIGORNE, Julien MARICHY, Yves GERAY, Michel PERNET, David NICOLAS, Eric VUILLET.

### **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 05 octobre 2017 :**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte rendu en date du 05 octobre 2017.

### **1- ECLA : Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) :**

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur les charges financières transférées à ECLA, figurant dans le rapport de la Commission, dans les conditions prévues à l'article L5211-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (double majorité qualifiée).

La CLETC s'est réunie le 28 septembre 2017 et a établi le présent rapport d'évaluation des charges transférées à ECLA en 2017.

Le Conseil Municipal approuve le rapport d'évaluation des charges transférées en 2017 ci-joint établi par la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges en date du 28 septembre 2017.

### **2 - SIDEC : Rapport d'activité 2016**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le contenu du rapport d'activité 2016 établi par le SIDEC du Jura. Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport d'activité 2016.

### **3 - Nouveau régime indemnitaire**

L'ancien régime indemnitaire accordé aux agents de la Collectivité est révoqué depuis le 31/12/2016. Une tolérance était opérée sur l'année 2017 mais à compter du 01/01/2018, il est obligatoire de mettre en place le nouveau régime indemnitaire dénommé RIFSEEP et composé de 2 primes : l'IFSE et le CI. L'IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise liée aux fonctions exercées par l'agent et à son expérience professionnelle) remplace les primes (IAT et IEMP) accordées actuellement aux agents de la Collectivité. Le CI (complément indemnitaire) tient compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir. Cette composante n'est pas obligatoire, si la Collectivité décide de l'accorder à un agent, elle sera déterminée après l'entretien annuel.

Le RIFSEEP s'applique uniquement aux agents titulaires ou stagiaires, à temps

complet, non complet et à temps partiel. Y sont exemptés les agents contractuels et vacataires.

Les montants perçus par chaque agent au titre des deux composantes de la prime sont fixés par arrêté individuel. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, ce nouveau régime indemnitaire.

#### **4- Etude de devis**

➤ Désherbage du cimetière : le Conseil Municipal en date du 5 octobre 2017 a décidé de donner un avis défavorable au devis proposé par la Société SYMBIOSE, d'un montant de 1 435.20 € TTC, pour la réalisation d'une allée en béton désactivé devant l'entrée de la chapelle à Saint-Georges (coté portillon).

Dans le cadre de l'objectif zéro pesticide, plusieurs démonstrations de matériel ont été réalisées par le Service Environnement d'ECLA (sarclouse à lame, appareil double lames effet ciseaux), mais aucune de ces techniques ne convient à la configuration du cimetière. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de revoir sa position et d'envisager la réalisation d'une allée en béton désactivé depuis le portillon jusqu'à l'allée principale.

#### **5 - Informations et questions diverses :**

➤ Vente d'une partie de la parcelle ZA 94 sise aux Fours Girard :

Cette parcelle située en zone agricole intéresse un futur acquéreur pour une superficie d'environ 3 200 m<sup>2</sup>. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'appliquer un prix forfaitaire de 2 500 € plus les frais de bornage aux frais de l'acquéreur (2 bornes à poser).

➤ SIER : Contrôle des poteaux incendie : la loi impose aux Communes de faire contrôler annuellement le débit et la pression des poteaux incendie implantés sur le territoire. Depuis 2017, le SDIS du Jura ne réalise plus cette prestation. Le SIER propose, par le biais d'une convention, d'effectuer cette mission. Un premier chiffrage, ferait apparaître un montant annuel de 25.00 € par poteau, soit 325.00 € pour 13 poteaux. Le Conseil Municipal donne à l'unanimité un avis favorable.

➤ Point sur les travaux :

- Extension ligne moyenne tension rue Sous Charnet / rue Bois de Reine  
Les raccordements ont été réalisés. Reste la pose d'un compteur sur le nouveau transformateur d'éclairage public.
- Effacement des réseaux rue Désiré Barodet : Chantier en cours de finition
- Remplacement des volets et fenêtres à l'école : Le Conseil Départemental du Jura accorde une subvention au titre du dispositif « Engagement pour les Solidarités Territoriales Jurassiennes » (ESTJ) pour un coût estimatif éligible de travaux de 10 000.00 € HT. Il a été demandé à la Société Jura Vitrages de compléter sa première offre en prenant en compte la totalité des fenêtres et des volets. Le montant du nouveau devis s'élève à 12 000.00 € TTC. Une demande de subvention a été faite auprès du Conseil Départemental du Jura qui a répondu favorablement à notre demande et accorde à la Commune une aide financière de 2 000.00 € HT.

- Reprise des accotements route de Courlaoux : Madame le Maire rappellera ECLA, les travaux réalisés par la Société EIFFAGE n'étant pas satisfaisants.
- Aménagement carrefour route de Saint- Georges / rue Désiré Barodet : ECLA n'ayant pas terminé son étude, le projet sera présenté au prochain Conseil Municipal.
- Vœux du Conseil Municipal : Samedi 6 janvier 2018 à 18h00.
- Vente de bois dans les parcelles n°9 et 10 situées à la Levanchée à Courlaoux : (**délibération n° 39/17**) une seule offre est parvenue à la mairie. Il s'agit de Monsieur Yannick MICHAUD qui propose 30.00 €. Le Conseil Municipal approuve l'offre faite par Monsieur MICHAUD.
- Illuminations : La Société DME interviendra une première fois le 1<sup>er</sup> décembre 2017 pour la mise en place des illuminations. Elle reviendra le 13 décembre pour terminer la pose sur les nouveaux candélabres. Les illuminations fonctionneront toute la nuit en même temps que l'éclairage public du samedi 2 décembre 2017 au 26 janvier 2018 inclus.
- SIER Comité Syndical : il aura lieu le 6 décembre 2017 à 20h30 à Frébuans.
- Vœux de Madame BRULEBOIS, Députée du Jura le 10/01/2018 à Montmorot à 18h30.
- Vœux du Conseil Départemental canton Lons 2 : ils se dérouleront à Frébuans le 26 janvier 2018 à 18h30.
- Colis des Personnes Agées : ils sont en cours de préparation à Univers Café.
- Réunion avec le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale le 13 novembre 2017 : projet de construction d'un pôle scolaire regroupant Gevingey, Cesancey, Frébuans et Trenal.

#### **COMPTE-RENDU DES REUNIONS :**

- le 11 octobre 2017 : ECLA – Bureau Elargi
- le 17 octobre 2017 : ECLA : Commission Aménagement de l'Espace et Solidarité Territoriale
- le 19 octobre 2017 : ECLA – Conseil Communautaire

#### **DERNIERES REUNIONS :**

- le 09 novembre 2017 : ECLA – Commission Voirie
- le 14 novembre 2017 : SICOPAL
- le 15 novembre 2017 : Commission Développement Economique

- le 27 novembre 2017 : ECLA : Commission Aménagement de l'Espace et Solidarité Territoriale
- le 29 novembre 2017 : ECLA : Affaire Scolaire et Petite Enfance
- le 05 décembre 2017 : ECLA : Commission Transports
- le 07 décembre 2017 : ECLA – Bureau Elargi
- le 14 décembre 2017 : ECLA – Bureau Elargi

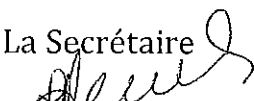
#### **URBANISME – DOSSIERS EN COURS :**

- PC n°4/2017 : Dossier déposé le 09/11/2017 par Monsieur COPPOLA Jean, représentant la SCI La Papeterie pour une extension de hangar sur la parcelle cadastrée AA 3, 216 rue du Moulin.
- PD n°1/2017 : Dossier déposé le 23/11/2017 par Monsieur Jean-Claude DOUSSOT sur la parcelle cadastrée AB 9.
- Cub n°5 : Dossier déposé le 09/11/2017 par Maîtres Rault et Bas, sur la parcelle cadastrée AB 131, route de Saint Georges.


#### **URBANISME – DOSSIERS NOTIFIES :**

- DP 10/2017 : Certificat de non-opposition en date du 15/11/2017 du dossier déposé le 07/11/2017 par Madame Jocelyne PERROD pour le remplacement des huisseries de sa maison d'habitation sur la parcelle cadastrée AA 104, 66 rue Eugène Robelin.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 18 JANVIER 2018**

La Secrétaire  
  
Lucette DOUSSOT

Le Maire,

  
Paulette MARANO

